

Gérard ASCHIERI, ancien Secrétaire Général de la F.S.U, a répondu aux questions d'AIDE AUX PROFS le 20 août 2010



Ancien élève de l'ENS, Gérard ASCHIERI est agrégé de lettres et a notamment enseigné au lycée Albert-Schweitzer du Raincy (93).

Secrétaire général de la FSU entre 2001 et 2010, il a présidé la principale organisation syndicale des personnels de l'enseignement public.

Actuellement il est Membre du Conseil économique, social et environnemental, et président de l'Institut de recherches de la FSU, qui associe des chercheurs et des militants syndicaux.

Site web : <http://www.fsu.fr/>

Interview de Rémi BOYER

Quelles ont été les étapes de votre parcours professionnel ?

Après des études à Marseille au lycée Saint Exupery où j'ai passé le baccalauréat (1969), puis en CPGE au lycée Thiers, je suis entré à l'Ecole Normale Supérieure de la rue d'Ulm en 1972; j'y ai passé et réussi (2ème) l'agrégation de Lettres en 1974 et j'ai achevé ma scolarité en débutant un 3ème cycle de patristique latine que je n'ai pas terminé. J'en suis sorti en 1976 pour faire mon stage de ce qu'on appelait alors le CPR à Paris au lycée La Fontaine puis mon service militaire comme « scientifique du contingent » ('en l'occurrence comme professeur au collège militaire de Saint Cyr). J'ai ensuite obtenu comme premier poste à la rentrée 1978 le collège Auguste Delaune à Bobigny (93) puis j'ai été nommé en 1985 au lycée Schweitzer du Raincy (93) où j'exerce toujours, j'y ai enseigné en première et/ou terminale et depuis quelques années en BTS.

Une rétrospective sur votre carrière montre un fort engagement syndical : pouvez-vous nous en retracer l'origine, et pourquoi cela vous a passionné durant toute votre carrière ?

Mon engagement a été le résultat à la fois d'un processus complexe et d'un concours de circonstances, comme c'est souvent le cas. J'avais 16 ans en mai 68 et je dois dire que je n'ai pas du tout participé aux manifestations mais cela m'a marqué et dans les années qui suivirent j'ai connu ce que j'appellerais la « queue de comète » de ces événements : des débats politiques, des moments de lutte etc...mon premier engagement a été pendant mes années de CPGE où un camarade avait été exclu du lycée pour activités politiques; j'avais trouvé cela

injuste et j'avais fortement participé à une mobilisation- victorieuse d'ailleurs- pour le défendre. Puis à mon arrivée rue d'Ulm j'ai trouvé une intense activité syndicale et politique (sans d'ailleurs que la frontière entre les deux soit alors bien nette) où étaient engagés la plupart des gens que je connaissais et j'ai fait de même en adhérant au SNES et aussi à l'UEC. Or il se trouve que la direction du SNES accordait une attention particulière aux ENS à la fois à cause de ses revendications sur la formation des maîtres (le SNES revendiquait un recrutement à la maîtrise) et parce qu'elle y voyait un vivier de militants potentiels. J'ai donc été « repéré » et à ma sortie de l'Ecole on m'a proposé de travailler auprès de l'équipe nationale. Je dois à la vérité de dire que si j'avais eu d'autres perspectives professionnelles je n'aurais peut-être pas dit oui mais les postes en université étaient à cette époque fort rares et à une demande de poste en CPGE auquel mon rang à l'agrégation pouvait me faire prétendre il m'avait été répondu par un Inspecteur Général que j'étais trop jeune et qu'il convenait d'attendre « que les fruits aient passé la promesse des fleurs ». Par ailleurs j'ai été vite déçu par l'engagement politique et y ai renoncé.

Mais si ce sont ces circonstances qui ont fait mon engagement ce sont d'autres causes qui expliquent sa durée; d'une part une certaine détestation de l'injustice, la volonté de la faire reculer, d'autre part l'intérêt de se sentir utile (j'ai été une quinzaine d'années commissaire paritaire, m'occupant des mutations et des promotions et ce fut passionnant); et puis l'engagement syndical constitue une ouverture par rapport à mon métier et en même temps enrichit ce métier, le complète ; les deux interagissent; je ne pense pas que j'aurais un engagement indépendamment de mon métier d'enseignant.

Quelles compétences (savoir-faire et savoir-être) avez-vous acquises à travers ces activités syndicales, et qui peuvent inciter de jeunes enseignants à faire de même ?

Je considère que le militantisme et l'engagement syndicaux, outre l'intérêt général apportent comme je l'ai dit une véritable ouverture sur le monde, sur les autres, sur les réalités sociales et économiques qui est un enrichissement personnel et -je me répète- un enrichissement pour son métier. Ils contribuent à la capacité de synthèse, d'écoute, d'argumentation et de communication que l'on peut avoir ; ils impliquent et permettent de travailler sur les rapports aux autres, au collectif, sur la démocratie. Je pense que le métier d'enseignant est un métier intellectuel exigeant où il faut sans cesse penser son activité, improviser, faire des choix et non appliquer des recettes toutes faites : l'engagement syndical m'y a sans doute aidé.

De quel combat syndical, dont vous avez été partie prenante, avez-vous été le plus satisfait, en termes de négociation comme en termes de résultats ?

S'il s'agit de faire un « palmarès » je crois que je mettrais d'une part le mouvement de 89 (avant la création de la FSU) sur la revalorisation du métier enseignant qui a apporté des résultats indéniables et durables d'autre part le mouvement contre le CPE en 2006.

De tous les ministres de l'Education nationale que vous avez eus comme interlocuteurs, lequel a été le plus à l'écoute des revendications syndicales dont vous étiez le porte-parole ? Qu'aviez-vous alors obtenu ?

Pas facile de répondre car les choses ne sont jamais aussi simples : par exemple, si l'on prend la période où j'ai été secrétaire général de la FSU, elle a débuté avec les derniers mois du gouvernement Jospin : Jack Lang et aussi Jean Luc Mélenchon étaient à l'écoute mais faute de temps ça n'a pas donné vraiment de résultats. Ensuite j'ai sans aucun doute un bon souvenir de discussions avec Xavier Darcos mais sa volonté de « faire du zèle » dans le sens de la politique de Nicolas Sarkozy l'a envoyé dans le mur et il s'est mis à dos toute la profession.

En fait il y a un ministre avec qui le dialogue a été de qualité, en dépit de la politique menée, c'est Jean Paul Delevoye, ministre de la Fonction Publique du premier gouvernement Raffarin et je dois dire que son travail comme Médiateur de la République ensuite a montré sa capacité d'écoute. Mais en tout état de cause ma principale expérience est que quelles que soient ses qualités les marges de manoeuvre d'un ministre sont très limitées : il est tenu par une politique d'ensemble et doit sans cesse demander des « arbitrages » à Matignon ou à l'Elysée. Et d'autre part l'écoute que l'on obtient est aussi fonction du rapport de forces qu'on est capable de créer.

Que pensez-vous du fonctionnement et de l'action du dispositif de seconde carrière depuis sa mise en place en août 2006 à l'échelle des 30 académies en France, alors que la loi instituant la seconde carrière date déjà de 2003 ?

Il n'a jamais véritablement fonctionné et ne fonctionne toujours pas si ce n'est à doses homéopathiques. Cela tient à diverses causes : la première est la politique de l'emploi public : comment développer une mobilité choisie et positive dans un contexte où la préoccupation gouvernementale est d'abord de supprimer des postes de façon massive ?

Il n'y a plus aucune marge ou souplesse et les gestionnaires eux-mêmes sont accaparés par cette gestion sous tension et ont très peu de temps ou d'envie pour développer ce type de dispositifs. Leur préoccupation et celle du ministre sont avant tout d'avoir un enseignant devant chaque classe à la rentrée.

D'autre part le constat que je fais est que les enseignants sont peu appréciés des gestionnaires des autres secteurs qui ignorent ce qu'ils pourraient en faire et c'est un autre obstacle car l'EN ne sait pas valoriser les compétences de ses enseignants. Tout cela a fait de ce dispositif, qui correspond pourtant à un véritable besoin et une attente réelle, une coquille vide.

Que pensez-vous de la disparition des postes en mis à disposition entre 2005 et 2010, qu'Aide aux Profs intègre dans ces secondes carrières temporaires que pouvaient réaliser des enseignants ?

C'est l'illustration caricaturale de ce que je viens de dire ; c'est catastrophique en termes de mobilité mais aussi d'ouverture du métier d'enseignant. C'est aussi dramatique pour tous les organismes qui en bénéficiaient et en fait assumaient des fonctions d'intérêt général particulièrement utiles au système éducatif, aux enseignants et aux élèves. D'ailleurs la FSU a toujours été présente pour le dénoncer.

Que vous inspirent les suppressions progressives des emplois en détachement, qui viennent par exemple d'affecter l'INRP, le GFEN, les Cahiers Pédagogiques, et qui toucheront peut-être les syndicats un jour ? Ne pourrait-on pas faire autrement ?

Ma réponse sera quasiment la même : c'est un recul pour le système éducatif dans son ensemble et pour le métier d'enseignant qui perdent ainsi des capacités d'ouverture, de recherche, de réflexion, d'innovation maîtrisée. Et je trouve que l'on fait reculer la conception de notre métier en suggérant qu'un enseignant n'est bon qu'à être devant une classe en simple exécutant.

Je ne vois pas d'autre solution que de considérer que travailler dans ces organismes comme une mission parmi d'autres des enseignants et de l'intégrer dans la définition des besoins du système éducatif ; sinon à terme ce sont les élèves qui seront les plus grands perdants. En revanche on peut sans doute discuter des modalités afin de permettre pour certains plus d'allers-retours entre le terrain et la recherche. On pourrait dire la même chose des actuels personnels en IUFM.

Que pensez-vous de la loi du 3 août 2009 sur les « parcours de mobilité interministériels » dans la fonction publique ? N'est-elle pas un moyen de justifier les nombreuses restructurations en cours, véritable plan social de la fonction publique ?

Dans cette loi la mobilité n'est qu'un prétexte : très peu de mesures améliorent réellement la situation en ce domaine. En réalité cette loi est surdéterminée par la volonté de supprimer des postes, en facilitant notamment les redéploiements, la précarité et la flexibilité et elle constitue une véritable boîte à outils pour cet objectif. Au prix d'ailleurs d'une remise en cause des principes de la fonction publique et de tous les mécanismes collectifs de solidarité et d'égalité de traitement.

Une nouvelle réforme des retraites s'annonce pour les salariés, et va toucher particulièrement les fonctionnaires : expliquez-nous pourquoi tous les

syndicats, dont la FSU, appellent à la grève le 7 septembre prochain, et quelle réforme vous semblerait la meilleure.

Si le rejet est tellement unanime c'est que cette réforme va produire à la fois de nouvelles inégalités, en dégradant la situation de ceux qui en sont déjà victimes (femmes notamment, jeunes, précaires...) et tirer vers le bas les retraites de tous. En effet il faut savoir que la tendance générale est une baisse de la durée de cotisations pour la masse des salariés tout simplement parce que les carrières débutent plus tard et que l'absence de prise en compte de la pénibilité du travail et de la situation des seniors (aussi bien dans le privé que dans le public) produit des départs contraints avant l'âge de 60 ans: dans ce contexte allonger la durée de cotisations ou modifier les bornes d'âge ne peut que conduire à une baisse relative des pensions.

Une véritable réforme devrait prendre en compte cette situation et trouver d'autres financements grâce à une autre redistribution sur la durée des richesses produites pour financer les phénomènes démographiques et aussi traiter ces questions de durée de cotisation (par exemple en validant pour la retraite tout ou partie des études, en corrigeant les inégalités hommes/femmes et en modifiant les conditions de travail en fin de carrière ou en donnant les moyens d'une véritable seconde carrière.

Le Ministère de l'Éducation nationale a prévu un plan de coupe drastique dans ses effectifs au moins jusqu'en 2013 : pensez-vous qu'il aurait été possible de faire autrement ?

Il est indispensable de faire autrement ! En matière d'éducation on ne peut pas « faire de la qualité » sans avoir sur le terrain des personnels qualifiés en nombre suffisant, bien formés, stables, convenablement payés. La politique gouvernementale ignore cette réalité depuis des années et désormais on est bien loin de toute « mauvaise grasse »; on a atteint l'os. Or ceux qui en payent le prix ce sont les personnels qui voient se dégrader leurs conditions de travail et/ou d'emploi et les élèves, surtout dans les écoles et établissements dits « difficiles » où l'échec est le plus grave les inégalités sont en train de croître de manière dramatique.

Quant au possible il implique simplement une autre politique fiscale : au lieu de cadeaux au plus favorisés ou à certaines catégories il faut une fiscalité plus juste et plus redistributive qui finance les besoins des services publics. Pour ne donner qu'un exemple si l'on consacrait à l'école les milliards consacrés à la baisse de la TVA dans la restauration ou à l'exonération des droits de succession, on pourrait créer chaque année des dizaines de milliers de postes ! (ainsi on estime le coût de la baisse de la TVA à 2,5 milliards d'euros par an alors que les 16 000 postes supprimés correspondent à 500 ou 600 millions seulement).

Aide aux Profs est de plus en plus contactée par des enseignants démotivés, qui ont perdu leurs illusions sur leur métier : que pensez-vous de cette évolution des choses ?

Elle correspond à un constat que nous faisons syndicalement et que montrent de multiples enquêtes d'opinion. Mais je ne parlerais pas tant de désillusion que du sentiment que les difficultés et l'importance de leur métier ne sont pas reconnues par la société et surtout par les dirigeants politiques. Et pourtant les enseignants disent massivement qu'ils aiment leur métier et qu'ils l'ont choisi.

Mais les suppressions de postes sont aussi un message très négatif qu'on leur adresse : d'un côté on leur demande de plus en plus de l'autre, à travers les suppressions de postes on leur dit : « après tout vous pouvez en faire un peu plus ». Si l'on ajoute le sentiment (et la réalité) d'une dévalorisation financière, le fait qu'ils font partie des catégories particulièrement touchées par la réforme des retraites, il n'y a rien d'étonnant à ce que le découragement gagne.

J'ai dit et écrit par le passé que la première responsabilité d'un ministre de l'éducation était de redonner de la confiance à ses personnels et de la dynamique au système, dans l'intérêt même des élèves. Aujourd'hui on s'ingénie à faire l'inverse !

Que pensez-vous de l'action d'information, de conseil et d'accompagnement de projets professionnels mise en œuvre par Aide aux Profs au quotidien pour les enseignants depuis juillet 2006 ?

Je pense qu'il y a un réel besoin et une réelle attente en ce domaine et que l'association, avec ses moyens, supplée partiellement l'immense carence de l'administration de l'Education Nationale en ce domaine. Il me paraît indispensable que les choses changent et le travail d'Aide aux Profs doit servir d'aiguillon pour faire changer les choses. Il ne faut pas que l'administration en prenne prétexte pour échapper à ses responsabilités.

Que diriez-vous aujourd'hui à un étudiant qui hésite à devenir enseignant dans le contexte de la nouvelle réforme des masters ? Et à un enseignant qui souhaite se réorienter car il ne s'imagine pas exercer ce métier jusqu'à 68 ans?

Je dirais à l'un et à l'autre que le métier d'enseignant est passionnant par ce qu'il n'est pas un métier d'exécution ; on est sans cesse confrontés à des problèmes nouveaux et différents, à des enfants et des jeunes les plus divers mais qui attendent beaucoup de nous ; c'est un métier où il faut prendre sans cesse des micro décisions en toute responsabilité et penser sans cesse son activité qui ne peut pas se réduire à l'application de recettes.

C'est ce qui fait son intérêt et en même temps sa pénibilité particulière, avec au fil du temps un sentiment d'usure. Et je leur dirais qu'il faut se battre pour que ce métier soit reconnu dans toutes ses dimensions, son intérêt social, sa complexité, sa difficulté (à la fois en début de

carrière et en fin de carrière en aménageant de façon particulière le temps de travail, dans un cas pour être accompagné, dans l'autre pour éviter l'usure). Et il faut se battre pour que dans la carrière l'on puisse bénéficier de véritables ouvertures : congés formation, années sabbatiques, congés de mobilité...il me semble d'ailleurs que nos métiers seront d'autant plus attractifs qu'ils offriront la possibilité d'en bouger

Aide aux Profs préconise des secondes carrières sous forme de décharges d'enseignement au sein des établissements scolaires, afin de permettre aux collègues atteints par la pénibilité de leur fonction de conserver un temps d'enseignement à mi-temps, en parallèle de tâches administratives pour épauler les chefs d'établissement dans ses lourdes responsabilités : qu'en pensez-vous ?

Il ne s'agit pas stricto sensu de « seconde carrière » (qui implique un changement de métier et doit de préférence intervenir plus tôt dans la carrière) mais plutôt de ce que j'appelais « aménagement du temps de travail ». En fait la FSU a une revendication du même ordre mais un peu différente, rétablir l'ancienne formule de CPA (Cessations Progressives d'Activité) : à partir de 55 ans on travaillait à mi-temps avec un salaire de 80%.

J'ai dit souvent à mes interlocuteurs gouvernementaux, y compris au Président de La République, que l'on pouvait négocier les conditions de ce dispositif, par exemple en demandant à ces collègues déchargés d'assumer des tâches d'aide ou de conseil à ceux qui entrent dans la carrière.

La proposition que fait Aide aux Profs pourrait selon moi s'articuler avec ce dispositif pour des collègues volontaires. Malheureusement toutes ces formules ont un coût et se heurtent à la politique actuelle de suppressions d'emplois et d'économies à tout prix.

Les récentes études de la MGEN et des syndicats ont montré que le découragement atteint la profession d'enseignant, et que les problèmes de santé deviennent importants au fil de l'âge pour les professeurs d'EPS notamment : que préconisez-vous à ce niveau ?

Le SNEP-FSU, qui représente les enseignants d'EPS à plus de 80% fait ce constat que pour ces collègues, à l'usure intellectuelle et psychologique s'ajoutent des problèmes physiques particuliers. La réponse est du même ordre que celle que je viens d'évoquer, des aménagements du temps et des postes de travail pour en tenir compte. Il y a aussi une dimension importante dont je saisis cette occasion pour parler, c'est celle des postes de « réadaptation » et de « reclassement » qui existent bien mais en nombre nettement suffisant par rapport aux besoins, ce qui conduit des collègues à des congés de longue maladie ou de

longue durée voire à des retraites pour invalidité faute de solutions leur permettant de continuer à travailler.

Un des derniers gestes que j'ai accomplis en tant que secrétaire général de la Fonction Publique a été de signer un accord avec le ministère de la Fonction Publique sur la santé au travail ; ce n'est qu'un accord cadre mais j'espère qu'il servira de point d'appui pour faire avancer un certain nombre de dossiers de ce type.

Quels débats qui concernent l'Ecole vous semblent les plus importants actuellement et dans les deux ans qui viennent ? Pensez-vous que le Ministère de l'Education nationale soit prêt à négocier dans ces domaines ?

J'en vois au moins deux. D'une part la question de la lutte contre les inégalités qui sont une des faiblesses majeures de notre système éducatif et menacent le « vivre ensemble » de notre société. D'autre part la question des métiers de l'Education, tant leur formation, que les conditions et le temps de travail, la carrière et la rémunération.

Or au-delà de quelques effets d'annonce les choix gouvernementaux vont à rebours de ce qui serait nécessaire, à la fois pour de sordides raisons d'économies de « bouts de chandelle » et à cause de choix idéologique rétrogrades qui ignorent la réalité du système éducatif et de nos métiers.

L'an passé, Le ministre Luc Chatel, Ministre de l'Education Nationale, a annoncé la revalorisation des jeunes enseignants, qui va entrer en œuvre cette année : que pensez-vous des mesures prises ?

Appeler cela « revalorisation » relève quasiment de la supercherie. Certes les débutants seront mieux payés, mais ils seront payés un an plus tard que leurs collègues qui entrent aujourd'hui dans le métier (ils seront stagiaires en effet à Bac+5 et non plus à Bac+4): en fait ils gagneront ce qu'ils auraient gagné au bout de cette année de carrière qui va leur être supprimée. Et les effets sur la suite de la carrière et leurs collègues déjà en poste vont être réduits au strict minimum.

On est très loin de la revalorisation « significative » qui avait été annoncée et je crains que la déception ne nourrisse encore plus ces sentiments que j'évoquais plus haut.

La réforme des masters est en route...quel est votre sentiment sur cette profonde mutation de la formation des enseignants ?

Je crois en la nécessité d'élever le niveau de formation et de recrutement des enseignants, ce qui dans le système actuel signifie l'acquisition d'un master. Malheureusement les conditions de mise en oeuvre de cette réforme ne permettent pas d'espérer une amélioration de la

formation, bien au contraire. Cela tient à la fois à la précipitation de sa mise en oeuvre, à la volonté d'en profiter pour faire des économies (suppression des emplois de stagiaires) et à des a priori idéologiques rétrogrades sur le métier et la formation. Les conséquences les plus négatives en sont à la fois une dégradation des conditions de formations, notamment l'année qui suit le concours (avec un alourdissement du temps de présence devant élèves au détriment de la formation) et une disparition programmée du potentiel de formation que constituent les IUFM. Sans compter les conséquences sur les universités et les formations qu'elles délivrent. C'est pourquoi je considère que tout en maintenant le principe de la « masterisation » il faut abandonner l'actuelle réforme, la remettre à plat et ouvrir de véritables négociations pour une autre réforme.

Votre retraite est proche...mais votre combat pour l'Ecole publique s'arrête-t-il là ? Quels sont vos projets pour les années à venir ?

J'ai encore deux ans d'activité avant d'arriver à 60 ans et donc je partirai en retraite au mieux dans deux ans. J'ai choisi d'arrêter l'exercice de mes responsabilités parce que je pense qu'il est important aussi bien pour les organisations que pour les militants de « changer » et parce que c'était une responsabilité lourde que j'ai exercée 9 ans.

Bien sûr je ne vais pas cesser de militer mais je vais le faire dans des fonctions plus en retrait et surtout qui impliquent un peu plus de réflexion et de questionnement. Je devrais en effet prochainement prendre la présidence de l'Institut de Recherche de la FSU, qui est un petit organisme dont la mission est de conduire un travail de recherches, de réflexion mais aussi de formation sur des questions relatives à l'école, la société, l'histoire, la culture... et de publier une revue et des ouvrages à destination à la fois des militants et du grand public.

Aide aux Profs remercie Gérard Aschieri d'avoir accepté cet entretien, contribuant à la qualité des témoignages que nous vous offrons sur cette rubrique "leurs points de vue" depuis juin 2009.